

CHR CITADELLE
Boulevard du XII^{ème} de Ligne, 1
B-4000 LIEGE
Tel +32 4 321 65 75
Fax +32 4 321 66 57
Web <http://www.cpma-ulg.be>

TRAITEMENT APRES TRANSFERT DES EMBRYONS

1. SUPPLEMENTATION HORMONALE.

Le traitement de supplémentation hormonale vise à favoriser l'implantation des embryons.

Selon votre schéma de traitement, vous recevrez un ou plusieurs des médicaments suivants :

- PROGYNOVA 2mg**
3 x 1 compr./ jour par voie orale (matin, midi et soir).
- DERMESTRIL 100mg**
2 patchs cutanés à changer tous les 3 jours (72h).
- ZUMENON 2mg**
3 x 1 compr./ jour par voie vaginale (matin, midi et soir).
- UTROGESTAN® Vaginal 200mg**
3 x 1 ovules/jour par voie vaginale (matin, midi et soir, soit 600 mg/j).
- DUPHASTON® 10mg**
3 x 1 compr./jour par voie orale (matin, midi et soir, soit 30 mg/j).
- INPROSUB**
1 injection/jour en sous-cutané.
- AMELGEN® Vaginal 400mg**
2 x 1 ovule/ jour par voie vaginale (matin et soir, soit 800 mg/j) à n'arrêter que si le test de grossesse est négatif.
- PREGNYL ® 1500 UI ou OVITRELLE (8 clics)**
Une ampoule de Pregnyl® ou 8 clics d'Ovitrelle® par voie sous cutanée (heure au choix) les :
 - Le 2^{ème}, 5^{ème} et 8^{ème} jour après le transfert d'embryon à J3 :
soit le, le et le
 - Le jour du transfert ainsi que le 3^{ème} et 6^{ème} jour après transfert d'un blastocyste
soit le, le et le
-

Si vous ressentez de légères douleurs abdominales, prenez un médicament à base de paracétamol (Dafalgan, Perdolan mono,...) Si les douleurs persistent ou s'aggravent, n'hésitez pas à contacter votre médecin traitant ou notre Centre.

Tournez SVP→

2. TEST DE GROSSESSE

Dans tous les cas, une prise de sang est effectuée environ 14 jours après le transfert des embryons.

Dans votre cas, ce dosage sera réalisé le : àh.

Veillez vous présenter route B474 auprès de l'infirmière coordinatrice, au jour et à l'heure indiqués, même si vous êtes réglée. Le résultat du test de grossesse vous sera communiqué par téléphone le jour même.

Vous pouvez également faire procéder au dosage de l'hormone de grossesse dans un laboratoire d'analyses médicales proche de votre domicile, au moyen de la demande d'examen qui vous a été remise.

Veillez alors nous transmettre le résultat le plus rapidement possible, soit par téléphone (+32 4 3216575) soit par FAX (+32 4 3216657) soit par mail : resultats.fiv@chrcitadelle.be

Si vous êtes enceinte :

Nous vous conseillons de poursuivre le traitement qui vous a été prescrit jusqu'aux environs de la 8^{ème} semaine de grossesse pour un cycle spontané et jusqu'à 12SA pour un cycle artificiel (sauf avis contraire de votre gynécologue habituel).

Afin de suivre l'évolution de votre grossesse débutante, de nouvelles prises de sang seront réalisées ainsi que des échographies par voie vaginale.

Les dates de ces rendez-vous vous seront précisées par l'infirmière coordinatrice le jour du premier test de grossesse.

Ces contrôles sont habituellement programmés aux environs des 23^{ème} et 30^{ème} jours qui suivent le transfert des embryons.

Si une grossesse en évolution normale est observée, la poursuite de sa surveillance sera effectuée par votre gynécologue habituel.

Un rapport détaillé de votre traitement lui sera adressé dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de nous tenir au courant de l'issue de cette grossesse.

Si vous n'êtes pas enceinte :

Ne vous découragez pas. Comme nous vous l'avons déjà expliqué, il est souvent nécessaire de répéter plusieurs fois le traitement avant d'obtenir un succès.

Arrêtez le traitement de supplémentation hormonale, vos règles surviendront dans quelques jours.

Sachez que toute l'équipe du centre, médecins, psychologues, biologistes, infirmières, est à votre écoute pour vous aider à surmonter cette étape difficile.

Pour tout traitement ultérieur, veuillez recontacter les infirmières qui vous orienteront en fonction de votre situation (nouveau traitement de stimulation, traitement en vue d'un transfert d'embryon congelé,...)